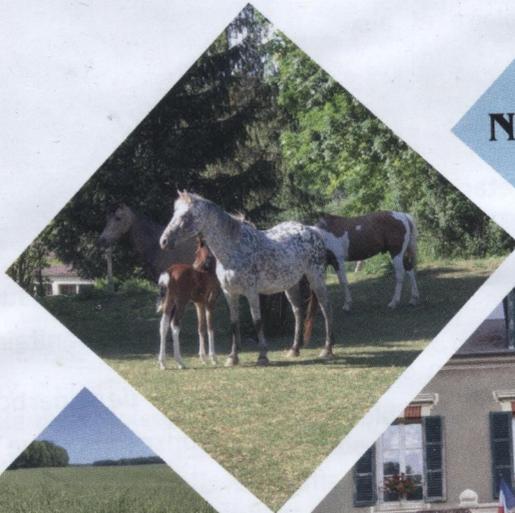




# LE PETIT JOURNAL DE BERVILLE



N° 24

Bulletin municipal



Le mot du maire



2

Vie du village



3

L'école



4

Travaux et budget



8

Vie associative



12

Informations



18

## Le mot du maire

Chères Bervilloises et chers Bervillois,

Comme nous nous y étions engagés nous avons réalisé la mise en conformité de la salle d'art plastique par la création d'un escalier de secours et la remise en état par des travaux de peinture, éclairage, chauffage, électricité et aménagement divers de cet espace entièrement dédié à la bibliothèque scolaire et aux activités manuelles.

Nous avons aussi effectué les actions suivantes :

- ◆ Aménagement d'un nouveau secrétariat dans l'ancienne bibliothèque ce qui permet de bénéficier d'un espace plus lumineux et plus adapté à l'accueil du public.
- ◆ Transformation de l'ancien secrétariat en salle du conseil et salle des mariages, accessible dorénavant aux personnes à mobilité réduite.
- ◆ Poursuite des travaux de remise en état des bornes incendie.
- ◆ Organisation du premier repas de nos anciens.
- ◆ Inauguration de la plaque de l'école.
- ◆ Sécurisation des abords de l'école par la pose de barrières métalliques.

L'école en milieu rural est le cœur vivant et citoyen de la commune et il est important qu'elle continue d'exister.

Faire perdurer l'école c'est donner à notre village un avenir et nous souhaitons continuer à améliorer les conditions de vie des enfants en portant un projet d'envergure pour l'année 2024 par la remise en état de notre salle communale qui nous sert aussi de cantine scolaire.

Ces travaux d'ampleur représentent un budget conséquent pour notre commune et afin d'en supporter le coût financier nous avons opté pour la mise en place d'un contrat rural.

Les travaux doivent débuter en juin pour une période de trois mois et consistent en une refonte totale de la salle actuelle (isolation, insonorisation, peinture, huisserie, électricité, installation d'une pompe à chaleur) ainsi que la création d'un espace de



réchauffage pour la restauration scolaire dans le strict respect des normes sanitaires en vigueur.

Ce projet nous tient particulièrement à cœur et nous sommes conscients que nous ne pourrions pas effectuer d'autres travaux d'importance au cours de cette année.

Sans l'engagement de toute une équipe, nous ne pourrions mener à bien nos différentes actions.

Merci aux membres du conseil municipal, à Isabelle notre secrétaire de mairie qui par ses connaissances et son professionnalisme nous apporte une aide précieuse, au personnel de cantine, aux membres du CCAS, aux bénévoles de la bibliothèque, aux professeurs des écoles, aux membres du SRPI Berville / Haravilliers qui n'ont de cesse d'œuvrer pour une parfaite cohésion entre nos deux écoles, au président du RCB et à l'équipe de la Folie bervilloise .

Chacun par ses actions et son implication permet d'œuvrer chaque jour pour le bien-être de toutes et tous pour BIEN VIVRE A BERVILLE

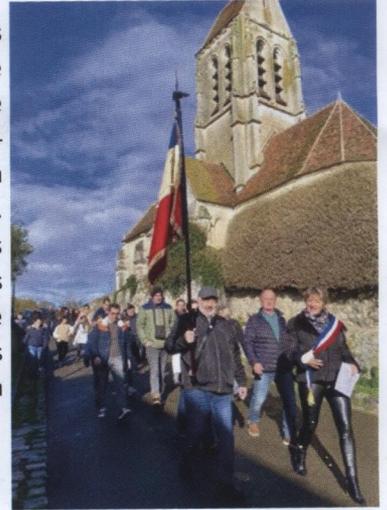
Isabelle Joncour-Danel

# VIE DU VILLAGE

Cérémonie du 11 novembre



Par une belle journée d'automne, Bervillois, élèves de l'école de la Soissonne, parents et équipe municipale se sont retrouvés devant la mairie pour accompagner Daniel Wallard notre porteur-drapeau jusqu'au cimetière pour célébrer la mémoire des combattants de la première guerre. Au-delà de l'hommage rendu à ces hommes nous nous devons d'honorer tous ces civils et militaires qui donnent de leur vie pour notre liberté. Le chant vibrant de la Marseillaise entonné par les enfants de l'école a été le moment fort de la commémoration.



## Un nom pour mon école

Le projet « un nom pour mon école » a débuté en 2022. Les élèves de l'école et les habitants de Berville ont pu participer à un vote et à l'issue des résultats, notre école est devenue « l'école de la Soissonne ». En 2023, le 26 Juin, après le concert de chants des élèves, les enfants accompagnés de leurs parents, les enseignants ainsi que le conseil municipal ont pu découvrir la magnifique plaque de l'école de la Soissonne dévoilée par Monsieur Hubert Rochar, Inspecteur de l'éducation nationale, circonscription Vexin. Cette plaque symbolise les éléments chers à notre village, à savoir: la nature, les chouettes, les pommes, l'eau sans oublier les valeurs de notre nation. Nous remercions Valérie Robardey, les enfants et leurs parents, les Bervillois et La Folie pour leur participation ainsi que Print 60 pour la réalisation de la plaque



## Réglisse !



Nous tenons à vous remercier « chat leureusement » pour vos dons qui ont permis de participer aux frais vétérinaires engagés pour Réglisse le chat de l'école, auquel les enfants sont très attachés !

# VIE DU VILLAGE

## Une première réussie

Sous un soleil radieux, la mairie a organisé un moment de convivialité lors du premier repas champêtre des anciens. Un apéritif déjeunatoire, des sourires échangés et une très bonne ambiance ont caractérisé cet événement. Les liens se sont tissés ou retissés, créant ainsi une journée mémorable de partage et de souvenirs. Une initiative qui semble avoir plu aux participants !



## Le Noël des anciens



Les colis de Noël sont une belle occasion de rendre visite aux anciens du village pendant les fêtes. Cette année Josiane, et Daniel étaient accompagnés de deux conseillers municipaux Sylvie et Patrick. Merci pour l'accueil que vous leur avez réservé.

## Joli mois de mai

Les femmes de 65 ans et plus ont bénéficié d'un geste attentionné avec la distribution d'un brin de muguet à l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai. Un moment de douceur offert par la municipalité.

Nous vous rappelons que pour bénéficier de ces attentions, vous devez avoir 65 ans et plus, vous faire connaître en mairie et répondre favorablement à notre invitation distribuée en avril.

## Décoration de Noël



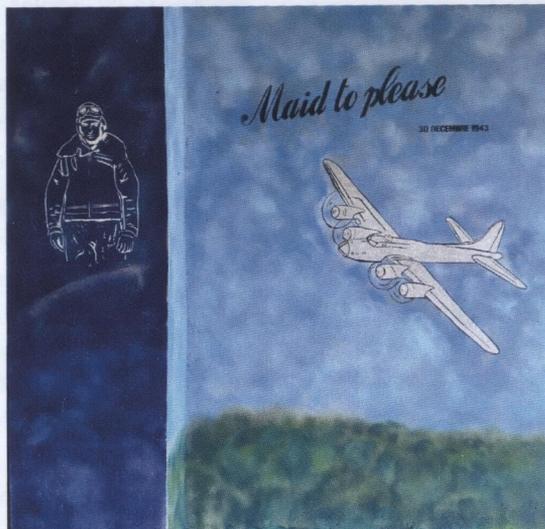
Merci aux bénévoles : Lilianne, Catherine, Peggy, Nathan et Cathy ainsi que Philippe, Annabel et Christelle de la Folie Bervilloise pour leur participation.

Une mention spéciale pour Grégoire et ses figurines en bois décorées par les enfants de l'école de la Soissonne.



## Art Urbain à l'école de la Soissonne (suite)

Dans la continuité de l'atelier art urbain démarré en 2022 sous la direction d'Elodie Goutaudier-Kolodziejczyk et avec l'aide de Gilles Delapierre, le préau de l'école s'est vu décoré d'une nouvelle fresque rendant hommage au « Maid to please ». Pour rappel, le 30 décembre 1943, une forteresse volante B-17 G baptisée « Maid to Please » était abattue au retour d'une mission de bombardement en Allemagne. Après un bref combat aérien, l'avion piloté par le sous-lieutenant Julian Y. Schrero explosait et s'écrasait devant l'entrée de la ferme du Coudray, sur la commune de Berville. Sur les dix hommes que comprenait l'équipage, quatre furent tués et cinq faits prisonniers. Un seul fut récupéré et caché par la résistance avant d'être reconduit en Angleterre. Près de cinquante-huit ans après, un mémorial a été installé à l'endroit du crash, à la ferme du Coudray.



## L'école de la Soissonne

Cette année, l'école de Berville accueille 42 élèves du CE2 au CM2, répartis en deux classes. Les CE2/CM1 avec Mme Depléchin nommée à titre définitif sur l'école et les CM1/CM2 avec Mme Robardey, directrice.

L'école d'Haravilliers accueille 70 élèves de la PS au CE1, répartis en trois classes. Les PS/MS avec Mme Morvan, les MS/GS avec Mme Lepercq et les CP/CE1 avec M. Cange.

Soit un effectif de 112 élèves sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal.



**L**abel Eco-Ecole : Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, l'école a été labellisée sur le thème de la santé (médaille d'argent). Les élèves se sont retrouvés autour de différents ateliers : relaxation, sophrologie et intervention du camion feu.



**A**tour du jazz : Intervention sur l'année scolaire d'Eric Halter Mingaud du conservatoire de Marines et moment musical avec Frédéric Kotia

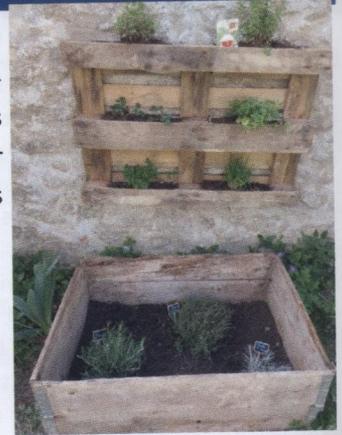


# VIE DU VILLAGE

## Quelques moments forts de cette année scolaire



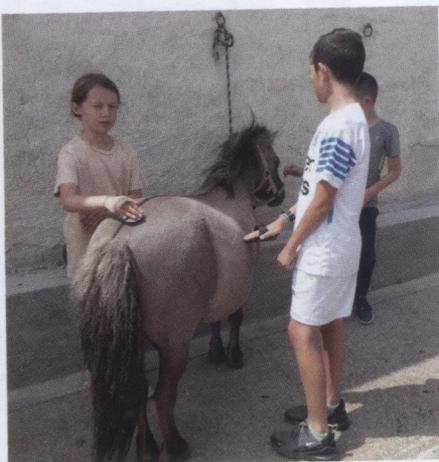
**C**oncours Ecoles Fleuries: l'école a obtenu un prix spécial « développement durable ». Merci à Grégoire pour la réalisation des « petites bêtes du jardin », à Thomas, horticulteur des serres d'Arronville, pour sa visite et ses conseils et à Gilles Delapierre, pour son soutien et son aide et à Franck pour ces multiples interventions de bricolage.



**D**éfi sciences : fabriquer un véhicule qui se déplace le plus loin possible. L'activité vise à la fois de construire un petit véhicule avec du matériel recyclable, mais aussi d'avoir des échanges réflexifs entre les participants. Un apprentissage scientifique et technologique ainsi qu'un savoir-faire qui est transmis à travers cette activité.



**S**ortie : exploration pédagogique. Les élèves de notre école partent en balades autour de notre village. Les enseignantes ont intégré des éléments éducatifs à chaque étape du parcours, transformant ces excursions en des leçons vivantes sur l'histoire, la géographie, la faune et la flore locale.



**S**ortie de fin d'année au centre équestre de Villers Vicomte



## Quelques moments forts de cette année scolaire

### Du sport à l'école :

- ◆ Dans le cadre de la semaine olympique et paralympique notre école a mis en place des activités de sensibilisation au handicap pour encourager l'inclusion et l'empathie. Les élèves ont pu vivre des simulations de divers handicaps, favorisant ainsi une meilleure compréhension des défis auxquels font face les personnes en situation de handicap.
- ◆ Participation au défi sportif « Mets tes baskets » en faveur de l'**Association ELA**. L'association ELA s'est fixée, à travers cette campagne de sensibilisation, des objectifs, année après année, qu'elle partage avec le plus grand nombre d'établissements :
  - sensibiliser les élèves et leurs enseignants en les informant grâce aux supports fournis par ELA à chaque établissement inscrit,
  - faire des jeunes participants les ambassadeurs du message de sensibilisation auprès de leur entourage qui récompense leur effort sportif par un don pour ELA,
  - collecter des dons pour la recherche médicale et l'accompagnement des familles concernées par une leucodystrophie.



Encouragés par parents et amis, les enfants de l'école de la Soissonne ont participé à ce moment de solidarité. Ils ont ainsi récolté 2593 euros, merci pour votre soutien.



**Pivo** : Pôle Itinérant du Val d'Oise propose sur tout le département des projets artistiques, des rencontres théâtrales et des ateliers. Deux représentations ont eu lieu sur le temps scolaire : spectacles en caravane pour Avion Papier et dans l'enceinte de l'école pour Cendrillon et le Petit Poucet. Une façon originale de faire découvrir le théâtre.



## Salle art plastique

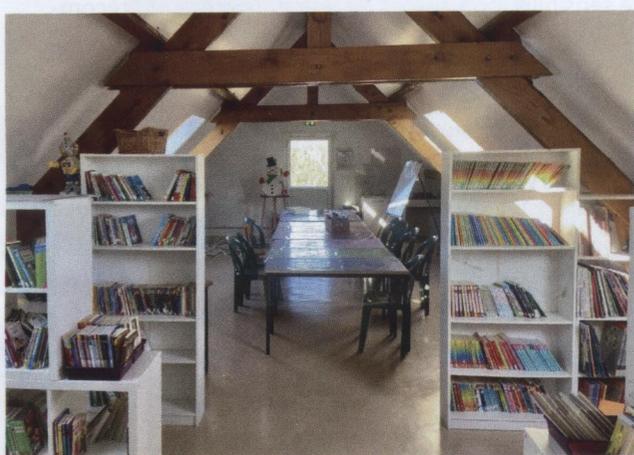


**N**ouveau Chapitre Culturel : Aménagement d'une Salle d'Arts Plastiques et d'une Bibliothèque

Afin que l'école puisse profiter des 70 mètres carrés de cette espace peu utilisé jusqu'alors car non conforme aux normes de sécurité, des travaux ont été réalisés.

La salle d'arts plastiques est désormais un lieu où la créativité peut s'épanouir. La bibliothèque pour enfants ouvre sa porte, offrant un refuge magique où les jeunes lecteurs peuvent se plonger dans des aventures captivantes et découvrir un monde de connaissances. Nous sommes également fiers d'annoncer que la sécurité a été une priorité tout au long de ce projet. Une sortie de secours clairement signalée et un escalier en colimaçon ont été intégrés dans la conception, assurant ainsi la sécurité des enfants en toutes circonstances.

Nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet et au réaménagement.



## Qu'est devenue l'ancienne bibliothèque ?

**L'**ancienne bibliothèque est désormais le cœur administratif de notre municipalité. La conversion de cet espace propose un secrétariat de mairie plus moderne et plus fonctionnel. Des aménagements ergonomiques ont été mis en place pour assurer une efficacité maximale dans la prestation des services municipaux.

Dans ce récent réaménagement, l'ancien secrétariat de mairie a été transformé en une nouvelle salle du conseil et des mariages, désormais accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), marquant ainsi une étape significative dans l'évolution de nos infrastructures communales. Cette reconversion offre un nouvel espace polyvalent et élégant pour accueillir des réunions officielles et des célébrations spéciales au cœur de notre village.



## Aménagements Extérieurs



**D**es barrières de sécurité ont été installées devant l'école et la mairie, renforçant ainsi la protection des lieux stratégiques de notre village. Cette initiative vise à garantir un environnement sûr et sécurisé pour tous, en particulier pour nos enfants.

Parallèlement à cette mise en place, la réhabilitation des bornes incendie dans notre village se poursuit, soulignant l'engagement continu envers la sécurité publique et la prévention des incendies. Ces travaux visent à garantir que toutes les bornes incendie soient en bon état de fonctionnement et prêtes à répondre aux besoins d'urgence.

Cette double initiative témoigne de la volonté de notre commune

de mettre la sécurité au premier plan et de prendre des mesures concrètes pour protéger nos infrastructures essentielles. En renforçant la sécurité devant l'école et la mairie et en garantissant la fiabilité des bornes incendie, nous investissons dans le bien-être et la protection de notre village pour les générations actuelles et à venir.

## BUDGET

### Les finances communales

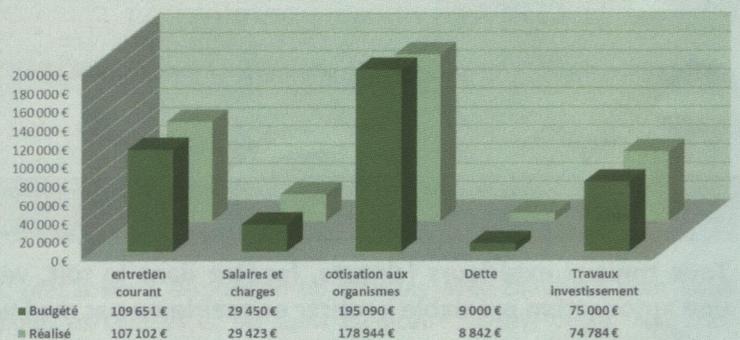
**A**u cours de l'année 2023 de nombreux travaux d'investissement ont été réalisés sur nos bâtiments publics avec pour objectif le rafraîchissement et la mise aux normes des différents sites concernés.

Il s'agit notamment :

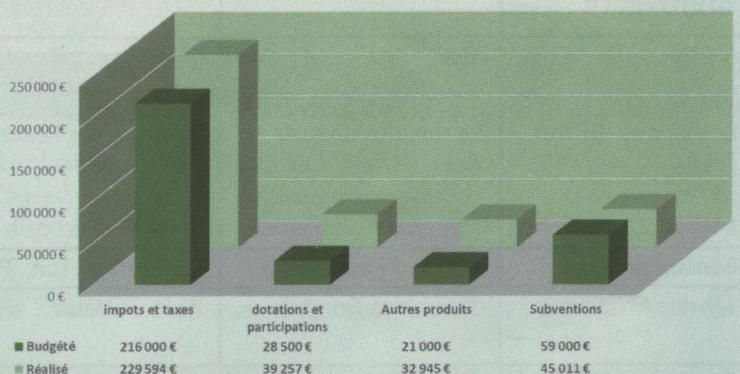
- ◆ De la mise aux normes de sécurité par l'ajout d'un escalier de secours et de la rénovation de la salle d'art plastique/bibliothèque enfants
- ◆ De la modification et la mise aux normes d'accessibilité du trottoir devant l'école
- ◆ Du déménagement et de la réfection de l'ancienne bibliothèque en accueil et bureau de la secrétaire de mairie
- ◆ De la transformation de l'ancien accueil mairie en salle du conseil dorénavant accessible et rénové
- ◆ De la fin des remplacements des hydrants défectueux

L'ensemble de ces travaux a bénéficié de subventions du département et de l'état comprises entre 45% et 80% du montant des travaux hors taxe selon les cas.

DEPENSES BUDGETAIRES 2023



RECETTES BUDGETAIRES 2023



### Mission du service instructeur

Après le dépôt d'un dossier en mairie, ce service assure l'instruction réglementaire des demandes de permis de construire, de démolir, d'aménager et de déclarations préalables de travaux, l'assistance technique des communes et la veille juridique.

Chaque dossier est instruit au vu des dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Après avis de l'Architecte des Bâtiments de France et du service instructeur, un projet d'arrêté est proposé à la signature du maire.

Dès que la déclaration d'achèvement des travaux est déposée en mairie, le pôle urbanisme contrôle la conformité des travaux et prépare les décisions afférentes. Le contrôle de conformité des travaux issus des permis de construire, des demandes préalables de travaux et de la préparation des décisions sont assurés par le service.

### Constatation des infractions pénales et police de l'urbanisme

Le service instructeur peut préparer des arrêtés interruptifs de travaux à soumettre à la signature du maire. Des agents assermentés et commissionnés par les maires ont un droit de visite; ils peuvent dresser un procès-verbal constatant une infraction qui sera transmis au Procureur de la République, avec copie au Préfet.

## Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (Le GNAU)

Dépôt du dossier à tout moment (plus besoin de vous déplacer en mairie), plus de papier à imprimer et des échanges simplifiés avec l'administration, suivi de la demande en temps réel, l'archivage et la sécurisation des demandes déposées. Vous souhaitez réaliser une serre, une piscine, une modification de façade, une clôture, une nouvelle construction ou une coupe d'arbre, il vous suffit de consulter les sites suivant:

Le **CERFA** en vigueur à retrouver sur

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028>

Comment  
faire ?



Je me rends sur le site web :

[gnau13.operis.fr/vexincentre/gnau](https://gnau13.operis.fr/vexincentre/gnau)

### **RAPPEL**

**Tous travaux extérieurs (clôture, fenêtre dans le toit, véranda, etc.) nécessitent une autorisation préalable à retirer en mairie ou par mail [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).**



### Déclaration de travaux accordées :

Dominique GOUTAUDIER	35 rue du Carouge	Ravalement	Accordée le 06/04/2023
Delphine FOLOPPE	05 rue des Jorets	Isolation par l'extérieur	Accordée le 04/05/2023
Dominique BOULY	53 rue d'Heurcourt	Isolation par l'extérieur	Non opposition le 05/10/2023
Bénédicte HODENT	25 rue d'Heurcourt	Fenêtres de toit	Accordée le 19/10/2023
Sébrine ENES	01 rue des Gorgets	Pose de Velux	Accordée le 13/11/2023
Vivien SAILLARD	47 rue d'Heurcourt	Réfection de toiture	Accordée le 30/10/2023

# COMMUNICATION

## Les nuisances sonores : changement d'horaires

Les nuisances sonores sont à l'origine de nombreux conflits de voisinage, que le bruit émane de personnes ou d'activités de toutes sortes.

Selon le code de la santé publique « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. »

Elles peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles constituent un trouble anormal, se manifestant de jour comme de nuit.

Nous vous rappelons que les bruits causés par des appareils et outils sont autorisés désormais :

**En semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h 30**

**Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h**

Pour le bien être de tous merci de respecter ces horaires.

## Les animaux

L'article L 211- 19-1 du code rural interdit de laisser divaguer sur la voie publique les animaux domestiques. Pensez à faire vacciner et pucer vos animaux de compagnie.

Pour rappel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les propriétaires de chats non tatoués ou pucés s'exposent à une amende de 750 €. Vous les aimez, protégez les !

Si vous voyez un animal errant vous pouvez contacter la fourrière de Bruyeres Sur Oise avec laquelle nous avons signé une convention, au 06 05 84 79 91.

Nous vous remercions de bien vouloir veiller à ce que vos propriétés soient entièrement et parfaitement closes afin de ne pas laisser vos animaux s'échapper sous peine d'être récupérés par la fourrière.

Les détenteurs d'animaux domestiques sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter d'importuner leur voisinage. Les cris des animaux ne doivent pas, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, porter atteinte à la tranquillité de chacun.

Les trottoirs, chemins, espaces verts, espaces publics (abords de l'église) étant utilisés par tous les administrés, les déjections canines doivent être systématiquement ramassées.

## Mobilité TADS et TAD

**TADS** : vous êtes séniors de plus de 62 ans, la CCVC met à votre disposition un véhicule avec chauffeur pour vous accompagner dans vos déplacements, uniquement pour les courses et les soins médicaux : Osny, Cergy, Pontoise, Menucourt et Ennery.

Réservation 48 heures avant le service au 07 87 11 75 92, tarif 2 euros le trajet simple.

**TAD** : en complément des lignes régulières de bus, un service de transport à la demande est proposé dans le Vexin.

Plus d'infos sur le site WEB : <https://tad.idfmobilites.fr/vexin/>

## Téléconsultation médicale

Un service médical de proximité à la mairie de Grisy-les-Plâtres : une borne de téléconsultation est à votre disposition assurant la confidentialité du patient, un médecin inscrit au Conseil national de l'ordre des médecins et spécialiste de la téléconsultation, assure en ligne par écran interposé et six dispositifs médicaux connectés un diagnostic à distance et délivre ou renouvelle, si besoin, une ordonnance imprimée sur place.

*Sans rendez-vous*, aux jours et heures d'ouverture de la mairie : chaque mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et mercredi de 13h00 à 17h00,

*avec rendez-vous*, aux jours et heures de travail du personnel de la mairie du lundi au vendredi. (Contact : 01 34 66 26 69).

## Illiwap

Illiwap, vous êtes 363 personnes à suivre Illiwap Berville. 380 messages ont été envoyés aux abonnés depuis sa création : des alertes météo ou pollution, des actualités de Berville, de notre communauté de commune Vexin Centre, des infos pratiques, des manifestations festives et culturelles, des offres d'emplois de la région... Nous avons reçu 4 propositions d'idées et une dizaine de signalements.

### SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



**illiwap**  
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

Pour diffusion complète, vous retrouverez ces messages en format papier sur les panneaux à l'entrée de la mairie.

## CCVC

La Communauté de Communes Vexin Centre (CCVC) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, c'est-à-dire disposant de ressources fiscales propres.

Composée de 33 communes, d'un seul tenant et sans enclave, la CCVC a pour objet d'associer ces communes dans un espace de solidarité avec un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. Elle est représentée par 52 élus issus des conseils municipaux ils votent le budget et délibèrent sur tous les sujets relevant des compétences de la communauté de communes Vexin Centre.

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN CENTRE

EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre



242 KM<sup>2</sup>  
soit 20% du territoire  
du Val d'Oise

24 859  
HABITANTS

HAUT DÉBIT  
SUR 100% DU TERRITOIRE



2 MAISONS  
FRANCE SERVICES



1 POINT JUSTICE (PAD)



753 ENTREPRISES  
ET COMMERCES

5 GARES



1 AÉRODROME



137 KM DE VOIRIE



33 COMMUNES



52 ÉLUS

issus des conseils municipaux



2 COLLÈGES

1 LYCÉE PROFESSIONNEL

# ANIMATION

La FoLie BeRvillose, votre association d'animation

## Soirée Karaoké le 11 février 2023

Notre 2ème soirée Karaoké en 2023 ! La FoLie ne s'en lasse pas et les participants non plus, qui en redemande pour 2024. Un coup de cœur pour la sublime reprise de lady Gaga et Bradley Cooper : Shallow !



## Bar live de Berville le 10 mars 2023 et le 13 octobre 2023



Une première pour La FoLie : un projet initié par Gilles, les 2 premiers concerts acoustiques dans notre salle polyvalente avec la participation de Fred et Laïla, deux chanteurs soul qui nous ont émerveillés avec leurs voix suaves et le groupe Tikno Vago, jazz manouche sous influences made in vexin, avec en percussion entre autres la washboard, très originale!

Merci à eux d'avoir mis le feu !



## Chasse aux œufs le 18 avril 2023



La FoLie a organisé la traditionnelle chasse aux œufs. Les berrillois et non berrillois ont répondu présents, malgré la pluie ! Des nouveaux cette année, les enfants du foyer de Cergy !

## La nuit étoilée le 29 avril 2023



Encore une première pour la FoLie grâce à Gilles, qui nous a présenté des amis passionnés d'astronomie ! Les participants ont pu observer les étoiles et la lune...de très près !



## Escape Game le 11 juin 2023



3ème escape de la Folie, « La relique de la Reine » ! Des brigands ont attaqué l'escorte rapprochée de la Reine qui se rendait à l'église de Berville donner au curé une relique très précieuse à son cœur car elle lui avait été confiée par son époux le Roi Louis VIII avant de mourir. Elle missionne les valeureux participants de retrouver cette relique et promet si réussite, de les adouber pour devenir Chevalier de Berville !



## Fête de Berville le 24 juin 2023

Petite nouveauté cette année mais pas des moindres, le stand barbe à papa ! Toujours autant de monde à notre fête de village et ça nous fait chaud au cœur !



## Apéros pétanque de mai à septembre 2023

Toujours autant de plaisir à vous accueillir chers boulistes pour nos apéros pétanque du vendredi !



## Spectacle du PIVO le 23 Juin 2023



Cette année, c'est Scopitone & Cie qui nous ont régalié avec 2 contes pour enfants racontés à leur manière... ! Spectacles très drôles et interactifs !

## Atelier Halloween 28 octobre 2023

Peggy a lancé le 1er atelier créatif sur Halloween et les enfants ont adoré le décor ! Au programme création de leur costume le plus monstrueux, de lampions, suivi de jeux et d'un goûter.



Les enfants se sont retrouvés le soir du 31 octobre avec les costumes qu'ils avaient créés pour la fameuse chasse aux bonbons

## Soirée Beaujolais et spectacles du PIVO le 17 novembre 2023

La traditionnelle soirée du beaujolais nouveau a toujours autant de succès ! Un grand et regretté absent cette année, les caves Cyrano, mais espérons les retrouver en 2024 ! En amont de la soirée, étaient présentées non pas 2 mais 3 séances d'« Avion papier » par le collectif de la Méandre, beau succès pour ce spectacle tout en poésie et délicatesse !



## Noël de Berville le 17 décembre 2023

Cette année Gadget, notre poney préféré n'était pas disponible malheureusement.

Les plus jeunes ont vu le dernier Disney « Wish : Asha et la bonne étoile ».

Les plus grands ont testé l'escape game « Le trésor de Tortuga Island » au Millénium de Chambly où ils sont sortis à 2mn près !

Les enfants ont pu ensuite dévorer leurs crêpes et recevoir du Père Noël leurs chocolats bien mérités !



# ASSOCIATION SPORTIVE

## Running Club Berville 95



Sortie du dimanche matin



Le RCB95 aura fêté en 2023 son 15<sup>ème</sup> anniversaire lors de son Assemblée générale en novembre dernier. La soirée eu lieu au Restaurant « l'Hédoniste » à Arronville et la réussite de cette belle fête tient autant à la présence joyeuse de nombreux membres du RCB et leurs conjoint(e)s qu'à l'excellente prestation de nos hôtes, Julien, Pauline et leur équipe.

Le Club est donc né en 2008 à partir d'une petite bande d'amis et il faut dire qu'il a bien grandi depuis. C'est en effet à ce jour plus de 120 personnes qui en font partie et ce sont des milliers de kilomètres qui auront été parcourus en France comme à l'étranger sous les couleurs de Berville, ramenant souvent de très bons souvenirs ainsi que de beaux trophées...



Assemblée générale 2023



Assemblée générale 2023

L'année 2023 aura encore été riche en évènement pour le RCB, et c'est à de nombreuses courses que les 30 runners du Club ont participé, que ce soit dans l'hexagone comme en dehors de nos frontières. Les épreuves les plus marquantes furent comme d'habitude les Marathons avec par exemple ceux de Paris, de Berlin ou d'Athènes, mais le plus spectaculaire aura été le « Quadrathon », 4 marathons en 4 jours consécutifs, soit 169 kilomètres courus au nord de l'Irlande avec un courage exceptionnel par Fred Yorke, en Août dernier. N'oublions pas entre autres les 100 kms de Millau ou bien la plus grosse sortie du Club en France avec le séjour en Bretagne pour le magnifique Trail de Guerlédan (Côtes d'Armor/Morbihan)

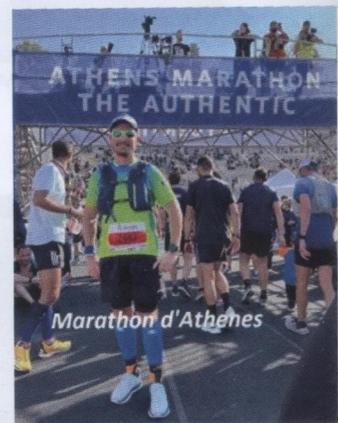
...



MARATHON DE PARIS



Trophée QUADRATHON



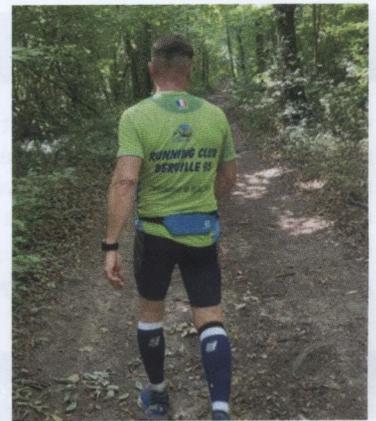
Marathon d'Athènes

# ASSOCIATION SPORTIVE

## Running Club Berville 95



On ne pourra pas citer ici toutes les courses effectuées par le RCB95 en 2023, mais elles auront toutes été préparées dans la convivialité lors des entrainements du dimanche ou bien en milieu de semaine, ou par des séances de fractionné très utiles pour progresser. Pour pimenter un peu l'activité du Club, notons aussi quelques activités complémentaires comme le Run & Bike, ou le Triathlon comme celui de Beauvais par exemple.



Comme chaque année, l'Association sportive RC Berville 95 invite qui veut pratiquer le running à venir la rejoindre, quel que soit son niveau, même débutant. Il n'est pas obligatoire de participer à des compétitions. L'essentiel est de se faire plaisir et ce dans une bonne ambiance.



**Contact et renseignements** : Philippe MENGUY 06 10 42 24 77



[runningclubberville.95@sfr.fr](mailto:runningclubberville.95@sfr.fr)



RUNNING CLUB BERVILLE 95

# BERVILLE INFORMATIONS

## Ramonage groupé

Si vous souhaitez bénéficier d'un tarif attractif vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de la mairie.

Etablissement BOUVIER : 03 44 07 42 63 ou 06 30 65 93 32

## Vidange fosses septiques groupée

Si vous souhaitez bénéficier d'un tarif attractif vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de la mairie.

Etablissement NEELS : 06 82 97 14 62

## Feux

« Le brûlage à l'air libre de tout déchet, détritiques de toute nature est interdit. Seul est toléré le brûlage des branchages secs mais l'interdiction est totale les samedi après-midi, dimanche et jours fériés, les jours de grand vent et d'alerte à la pollution. »

**Arrêté préfectoral du 29 août 1979**

## Querelles de voisinages

Nous sommes de plus en plus souvent sollicités pour des querelles de voisinages auxquelles nous ne pouvons apporter de solutions.

Le caractère « excessif » d'un comportement est une question de jugement et c'est précisément là que débutent les querelles de voisinage.

Avant tout emportement il peut être utile de se rencontrer, de discuter et de trouver un compromis qui permettra à tous de vivre sereinement.

Vous pouvez contacter le point justice de Vigny au :

01 30 39 23 34

## Eglise

Suite à un problème électrique, nous sommes dans l'obligation de programmer des travaux de mise aux normes :

- ◆ la pose d'un coffret de sécurité
- ◆ le remplacement des lignes électriques du cloché
- ◆ le remplacement du moteur de mise en volée des cloches

De ce fait, les cloches se déclenchent uniquement aux heures

## Espaces verts

Les berrillois se doivent d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et qu'ils ne cachent pas l'éclairage public ni les panneaux de signalisation.

C'est aux propriétaires ou locataires d'assurer l'entretien des chemins et talus leur appartenant.

En cas d'incident, la responsabilité des berrillois peut-être engagée. Aucune branche ne doit toucher les câbles aériens, électriques et de télécommunication.

## Chasse

« Il est interdit à toute personne de faire usage d'armes à feu sur les routes, chemins ou au dessus et en direction de ceux-ci. Il est également interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, places, rues, habitations, bâtiments, de tirer en direction ou au dessus de ceux-ci »

**Arrêté préfectoral du 16 sept. 1983**

## Passeports et cartes nationales

Les demandes de passeports ou de cartes d'identité ne sont plus reçues à la mairie de Berville. Vous devez vous rendre dans une commune plus importante équipée d'une station d'enregistrement indépendamment du lieu de résidence (Marines, Pontoise, Cergy ...). Il est en général nécessaire de prendre rendez-vous. La réalisation de ces pièces d'identité peut prendre plusieurs semaines.

Une pré-demande peut être effectuée en ligne, vous trouverez toutes les informations sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Les passeports sont valables 10 ans, les cartes nationales d'identité 15 ans.

## Recensement

Les jeunes à partir de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur date d'anniversaire afin d'obtenir une attestation.

## Participation transport

Une participation de 30€ par élève scolarisé en collège ou en lycée peut être versée sur simple demande auprès de la mairie (fournir carte scolaire + RIB).

SMIRTOM / Déchetterie de Marines (01-34-66-18-40)

**L**a Société SEPUR a pour consigne de ne plus collecter les ordures ménagères présentées en sac au sol.

### Ordures

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le jeudi matin.

**Nous vous remercions de bien vouloir rentrer vos containers après chaque collecte .**

### Tri sélectif

Bac jaune : mercredi matin toutes les 2 semaines

Bac vert : mercredi matin toutes les 4 semaines

### Collecte des objets encombrants :

**le mardi 24 septembre 2024**

Le volume, limité à 1 m<sup>3</sup> par habitation, doit être sorti la veille au soir. **Les objets non collectés après le passage des encombrants doivent être rentrés.**

#### Liste des objets encombrants non collectés :

gravats, sacs de plâtre, ciment, colle, mortier, produits explosifs, produits toxiques (batteries, piles, pots de peinture pleins, huile moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles), objets dont le poids est supérieur à 50 kg, objets dont les mesures excèdent 1.75 x 1.50 x 0.50, déchets verts, souches d'arbres, machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques...

**Attention, les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent impérativement être déposés en déchetterie depuis le 1er janvier 2009.**

Les encombrants ne sont pas recyclés, il est donc préférable de se déplacer à la déchetterie lorsque cela est possible.

Le SMIRTOM vous propose d'acquérir un composteur en bois à moindre coût, formulaire à retirer en mairie ou à télécharger sur le site du SMIRTOM du Vexin.

**Nouveauté** : les huiles de friture sont désormais reprises sur la déchetterie de Marines.



Une OLIIOBOX est présente sur chaque déchetterie. Déposez votre contenant d'huile de friture directement à l'intérieur.



# BERVILLE FLASH

## Etat civil

### Naissances 2023

Médéric DESFONTAINES né le 02 janvier 2023

Esteban PASSARD né le 01 novembre 2023

### Mariages 2023

Jérôme VIDAL et Sandra DIVE le 03 juin 2023

Florent CAUNET et Cécile GERMOND le 02 septembre 2023

### Décès 2023

Ludovic MISSANA le 10 mars 2023

Christine COLIN le 15 juillet 2023

## Mairie

Tel : 01 34 66 52 63

**Attention nouvelle adresse mail :**

**mairie@berville95810.fr**

**Photocopie en mairie : 0,20 €**

**Horaires d'ouverture**

**Lundi : 16h à 18h30**

**En dehors de ces horaires sur rendez-vous**

### L'équipe municipale

**Le Maire : Isabelle Joncour-Danel**

1er Adjoint : Jean-Yves Sevin

2ème Adjoint : Philippe Croisé

Martine Baudin

Stéphane Blangier

Patrick Bru

Sylvie Delaporte

Mélanie Delcausse

Stéphanie Dupas

Patrick Masselin

Messaouda Perthus

### Secrétaire de Mairie

Isabelle By-Burdin

Bulletin municipal

Chef de publication : Isabelle Joncour-Danel

Rédaction : Isabelle Joncour-Danel, Jean-Yves Sévin, Stéphanie Dupas, Philippe Menguy, Annabel Lamour.

Maquette : Isabelle Joncour-Danel, Stéphanie Dupas

Imprimé par PRINT'60—03 44 08 74 92